

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION DE DÉPART

1) Évaluation de départ

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêt du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d'évaluation permettra à l'enseignement de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

• Évaluation moniteur (+-50 minutes) :

1- Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

2- Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

3- Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

- Un enseignant, un véhicule, un parking, en circulation peu abondante

4- 4- information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne. L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie.

• Évaluation « Easyévaluation » sur tablette (- de 60 minutes)

L'enseignant renseigne le type de formation et de véhicule dans la fiche élève lors de l'inscription de l'élève et Easyévaluation le prend en compte !

12 facultés cognitives testées sur informatique



Découvrez la nouvelle fiche d'évaluation :

La lettre correspond à une estimation du nombre d'heures de formation pratique :

W : de 20 à 25 heures

V : de 25 à 30 heures

T : de 30 à 35 heures

S : de 35 à 45 heures

R : plus de 45 heures

20 exercices en moins d'une heure pour tester 12 facultés nécessaires à l'apprentissage de la conduite.

Après quelques consignes, l'élève est autonome pendant toute l'évaluation.

Un ordinateur ou une tablette connecté(e) suffisent.

Exercices et consignes sonorisés.

Évaluation réalisable dès la demande de devis.

Fonctionne aussi pour la formation sur boîte automatique.

2) **Evaluation continue**

Au cours de la formation, la montée en compétences de l'élève est évaluée de façon continue. Une fiche de suivi est attribuée à chaque élève. Elle permet de mesurer la progression de l'élève.

Toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de la conduite sont listées sur cette fiche de suivi. A chaque fois qu'une compétence est acquise, l'enseignant le renseigne sur la fiche.

En fin de parcours de formation, un examen blanc a lieu, permettant de simuler l'examen. Cette épreuve a pour but de vérifier que l'élève est prêt pour l'examen final. Elle permet également à l'élève de se préparer aux conditions réelles de l'examen.